



# Communiqué

Le 26 mars 2009

En vertu de l'ordonnance n° 31/09, datée du 26 mars 2009, la Régie des services publics (la « Régie ») a approuvé les tarifs révisés pour les services d'eau de la St-Georges Utilities Water Co-operative (le « service public »), à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009.

Le tarif mensuel passe de 30 \$ à 45 \$, somme qui sera facturée chaque trimestre aux contribuables. Ceux qui paient une fois par an bénéficieront d'un rabais d'un mois.

Le service public a retiré une demande préliminaire d'approbation d'un tarif commercial. Il a de plus indiqué que les tarifs pourraient être réduits une fois que suffisamment de sommes auraient été mises de côté pour répondre aux coûts futurs.

Pour voir le texte intégral de cette ordonnance, visitez le site Web de la Régie à : [www.pub.gov.mb.ca/index.fr.html](http://www.pub.gov.mb.ca/index.fr.html).

Régie des services publics  
330, avenue Portage, bureau 400  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4  
Téléphone : 204 945-2638  
Télécopieur : 204 945-2643  
Sans frais : 1 866 854-3698  
Courriel : [publicutilities@gov.mb.ca](mailto:publicutilities@gov.mb.ca)